

MISSION D'EXPERTISE POUR LA CONCEPTION DE CONTENUS DE FORMATION DE BASE ET D'INITIATION A L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR LA PLATEFORME DE FORMATION D-CLIC DE L'OIF

Termes de Références pour la conception de contenus de formation de base et d'initiation à l'Intelligence Artificielle pour la plateforme D-CLIC de l'OIF	
Commanditaire et personne contact	Organisation internationale de la Francophonie (OIF) Direction de la Francophonie économique et Numérique (DFEN) Pôle Coopération Numérique Madame Lova RAMILJAONA lova.ramiljaona@francophonie.org
Période de la prestation	Septembre - Octobre 2023

Remarque : L'utilisation du masculin dans le présent document a pour seul but d'alléger le texte et s'applique sans discrimination de genre.

1. Présentation du commanditaire

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est un organisme international de coopération multilatérale fondé en 1970, regroupant actuellement 88 États et gouvernements membres et observateurs partageant l'usage de la langue française. L'OIF est une personne morale de droit international public et possède une personnalité juridique, dont le siège est basé à Paris, France.

Elle est financée par les États et gouvernements membres, sous forme de contributions obligatoires ou volontaires. L'OIF remplit une triple mission : politique, diplomatique et de coopération, et déploie ses actions selon quatre grandes missions :

- A. Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ;
- B. Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'homme ;
- C. Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;
- D. Développer la coopération économique au service du développement durable.

Elle met en œuvre sa coopération multilatérale francophone aux côtés de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et de quatre opérateurs : l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), TV5 monde, l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et l'Université Senghor d'Alexandrie.

2. Contexte et justification

Dans le cadre de sa Programmation, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), a placé le numérique comme axe stratégique prioritaire pour le soutien aux initiatives des jeunes et des femmes francophones.

La transformation rapide des télécommunications et l'avènement des technologies numériques ces vingt-cinq (25) dernières années ont eu un impact considérable sur les sociétés. La démocratisation d'internet et de l'accès aux outils permettant son utilisation (ordinateurs fixes ou portables, téléphones portables et tablettes) ont profondément modifié le fonctionnement de la société, que ce

soit au niveau social, politique, ou économique, en modifiant l'accès aux savoirs et à l'information. Le numérique est aujourd'hui omniprésent dans la vie quotidienne, pour l'éducation, les loisirs, le travail, les démarches administratives, les paiements et transferts d'argent, et même les transports, pour ne citer que ces exemples.

Le développement de nouveaux métiers numériques adaptés à l'expansion des marchés afférents est l'un des corollaires de cette évolution de l'économie numérique, que tous les États et gouvernements doivent prendre en considération dans la conception et la mise en œuvre de leurs politiques publiques en faveur de l'emploi. La réinvention d'une offre professionnelle adaptée à la transformation numérique de leurs économies devient dès lors un défi majeur pour les pouvoirs publics. Tous les pays francophones sont d'ores et déjà touchés par ces mutations du marché de l'emploi et l'explosion du secteur numérique.

Par ailleurs, la lutte contre l'illectronisme est une évidence dans un monde où il n'est plus suffisant de simplement savoir lire, écrire, et compter. Dans tous les domaines de la vie, pour des besoins administratifs, professionnels, scolaires, sociaux ... il est indispensable de savoir interagir avec l'univers du numérique, sur le plan de l'utilisation des outils numériques (ordinateur, tablette, téléphone intelligent, etc.) et de l'usage des contenus disponibles sur Internet. Renforcer les compétences numériques générales de l'ensemble de la population, c'est donner la chance au plus grand nombre de saisir les opportunités qu'offrent le numérique. Les axes d'intervention II de la Stratégie de la Francophonie numérique (SFN) « ii. Améliorer l'acquisition des compétences numériques, en particulier par les jeunes, les femmes et les personnes en situation de vulnérabilité », et V « v. Stimuler l'innovation au service de l'humain et encourager un développement et un usage inclusif des technologies numériques, telle l'Intelligence Artificielle, qui soit responsable et respectueux des droits de l'Homme » traduisent la volonté des États et gouvernements membres et de l'OIF d'agir dans le sens du renforcement des compétences numériques des populations francophones.

Après 2 ans de déploiement dans 14 pays francophones, le programme « D-CLIC, formez-vous au numérique avec l'OIF » <https://www.francophonie.org/dclic> souhaite renforcer son dispositif avec une plateforme de formation en ligne qui permettra d'atteindre un grand nombre de personnes et enrichir l'offre de formation au Numérique pour les populations francophones. L'Intelligence Artificielle est l'un des domaines sur lesquels il est plus que nécessaire de sensibiliser et former la population francophone.

3. Objectifs de la mission

La Direction de la Francophonie économique et numérique (DFEN) de l'OIF, en charge de la mise en œuvre du projet D-CLIC, recherche l'appui d'une structure ou d'un expert individuel capable de l'accompagner dans :

- (i) **La rédaction de contenus de formation d'initiation et de familiarisation à la thématique de l'Intelligence Artificielle :** contenus de formation, scénarisation et approche pédagogique, modalités et exercices, participation à la mise en ligne de la formation sur la plateforme Moodle;
- (ii) **L'identification, la curation et la classification de ressources sur l'initiation à l'Intelligence Artificielle :** ressources en licence creative commons reproductibles, modifiables et partageables dans la thématique de l'Intelligence artificielle.

4. Description des tâches :

La structure ou l'expert individuel retenu(e) travaillera sous l'étroite supervision de l'équipe-projet de la DFEN de l'OIF (Paris) et aura pour principales missions :

- **La rédaction de contenus de formation à l'initiation à l'Intelligence Artificielle :**
 - a. Analyse de l'existant, notamment les contenus de formation libres disponibles dans la thématique visée ;
 - b. A l'issue de l'analyse, la rédaction de contenus de formation à mettre en ligne sur une plateforme Moodle mais aussi des contenus à mettre à disposition de l'écosystème francophone qui soient les plus complets possibles pour permettre aux cibles de s'initier à l'Intelligence artificielle (Définition, procédés, applications pratiques, apprentissage automatique et données, enjeux et implications) ;
 - c. Pour la formation, privilégier une approche pédagogique favorisant l'autonomisation. L'élaboration d'un référentiel de formation (prérequis, durée, programmes, compétences, évaluation, etc.) répondant aux critères ci-dessous :
 - En français et adaptés aux réalités et à la diversité de l'espace francophone, notamment aux contextes africains ;
 - Adaptés à tous types de publics souhaitant s'initier à l'Intelligence Artificielle ;
 - Produits par l'OIF mais libres (sous licence Creative Commons CC BY SA – Attribution – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International) ;
 - Evaluant les connaissances des apprenants au fur et à mesure de la formation et comportant une forte dimension ludique ;
 - Ne reproduisant pas des stéréotypes de genre ;
 - Adaptés à l'autoformation ;
 - Décomposables en plusieurs micromodules d'apprentissage.
- **L'identification, la curation et la classification de ressources sur l'initiation à l'Intelligence artificielle répondant aux critères ci-dessous :**
 - a. En français et adaptés aux réalités et à la diversité de l'espace francophone, notamment aux contextes africains ;
 - b. Adaptés à différentes tranches d'âge, valorisant la langue française et les cultures francophones et s'appliquant à des thèmes tels que l'entrepreneuriat et l'innovation, l'agriculture, la santé, l'éducation ainsi que tout autre domaine pertinent ;
 - c. Libres sous une des licences creative commons version 4.0 international ou déjà tombés dans le domaine public ;
 - d. Pouvant parfaitement s'adapter à un apprentissage autonome ;
 - e. Ne reproduisant pas des stéréotypes de genre ;

5. Résultats et livrables attendus :

- Des contenus sur l'initiation à l'Intelligence Artificielle en un parcours complet décomposé en plusieurs niveaux représentés par des modules de micro-apprentissage avec les documents pédagogiques qui les accompagnent.
- Une base de données de contenus de formations libres sous une des licences creative commons 4.0 international ou tombés dans le domaine public.

6. Calendrier indicatif de la prestation

La mission sera réalisée entre septembre et octobre 2023. Une réunion de lancement permettra de la préciser.

La DFEN mettra à la disposition de la structure ou l'expert individuel retenu(e) toutes les informations et documents disponibles nécessaires à l'accomplissement de la mission.

La structure retenue ou l'expert travaillera en étroite collaboration avec les membres de l'équipe en charge du Projet.

7. Constitution du dossier

Les propositions devront comprendre **un volet technique et financier**.

Pour l'appréciation de la capacité technique ou professionnelle, les documents suivants sont requis :

- Une note de compréhension des termes de référence ;
- Une fiche de réponse comprenant les éléments suivants :
 - la présentation de la structure (pour une structure) ou le CV détaillé (pour un expert individuel) ;
 - la présentation d'une liste et un bref descriptif d'activités dont les objectifs présentent des similarités avec les objectifs du présent projet ;
 - une description détaillée de la méthodologie, du plan de travail et du calendrier de réalisation des contenus de formation.

Le dossier de candidature doit être envoyé par courrier électronique à Madame Lova RAMILIJANA (lova.ramilijaona@francophonie.org), Messieurs Trésor TSHILUMBA-LUBILANJI (tresor.tshilumba@francophonie.org) et Malick NDIAYE (malick.ndiaye@francophonie.org), avec en copie Monsieur Christian AMBAUD (christian.ambaud@francophonie.org) au plus tard le **03/09/2023**.